



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Jean-Luc CONSTANT domicilié Chemin de la Platte 62 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Chemin de la Platte, 62 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section D n°277R.

Le projet est de type : la transformation et la rénovation d'une habitation (nouvelles tuiles, pose d'un crépi isolant, nouvelle porte sectionnelle, aménagement des abords).

Avis obligatoire, annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40. §1er, 2° : écart aux prescriptions du lotissement, à savoir : remplacement du moellon par du crépi ton gris foncé non autorisé pour le soubassement de l'habitation.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **08/10/2026** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 01/10/2026 au 15/10/2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202600069/5443/2026**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 03/09/2026

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

B. ROYEN



La Bourgmestre,

V. VANDEBERG